



STRUCTURE GOUVERNEMENTALE DU ROYAUME DE BARKHANTE DU NORD

1. Le RBN est une monarchie dualiste, le pouvoir du monarque est limité par la Constitution.
2. Le RBN affirme les principes de l'état libertarien en tant que ses principes fondamentaux.
3. Le monarque est le chef de l'État. Il nomme le gouvernement et le premier ministre, qui, à leur tour, forment les départements et les autres structures de l'État.
4. Le RBN est un état virtuel, et, par conséquent, il n'a pas de capitale ni de division en entités.
5. Le RBN exerce sa souveraineté dans les limites des possibilités définies par le concept même de « l'état virtuel ».
6. Le RBN établit les bases de la politique d'état, de la stratégie économique et du développement culturel et national, possède et exerce la gestion des biens publics.
7. L'unité monétaire du RBN est le barkhante. L'émission monétaire est effectuée exclusivement par l'État.
8. L'établissement de frontières, de droits et de taxes ou d'autres obstacles à la libre circulation des personnes, des informations, des biens et des services n'est pas admis au RBN.
9. Le drapeau national, les armoiries, l'hymne national, ainsi que les fêtes légales, leur description et les modalités de leur utilisation officielle sont établies par les décrets correspondants du monarque et du gouvernement.
10. Les décorations d'État et les titres sont décernés par le chef de l'État - le monarque.
11. Les langues officielles sont le russe, l'anglais et l'espagnol. Tous les documents d'état sont rédigés en russe ou en anglais.
12. La Constitution garantit le droit à la sauvegarde de sa langue natale, de la culture et des convictions.
13. Le RBN protège les droits et les libertés de l'homme et du citoyen.
14. Le RBN peut participer à des associations et des alliances internationales.
15. Le RBN est un état qui aspire à la paix et condamne toute forme de violence.

